



Avis du CSE sur le projet de déménagement du BIP de la Roche-sur-Yon

Les élus du CSE ont pris connaissance du projet de déménagement du BIP de la Roche-sur-Yon dans de nouveaux locaux.

Ils ont également pris connaissance de l'avis favorable des représentants de proximité.

S'ils soulignent l'indiscutable nécessité pour l'équipe de quitter ses actuels locaux insalubres, ils regrettent qu'il n'ait pas été possible de faire évoluer le projet, afin d'améliorer les conditions de travail des salariés.

Ces nouveaux locaux ne disposeront pas de douche, alors qu'il s'agit d'un aménagement préconisé pour des équipes qui font du reportage de terrain et/ou qui viennent au travail à vélo.

En outre, l'équipe n'aura accès qu'à des toilettes partagées avec d'autres entreprises. L'entretien des sanitaires sera géré par le propriétaire de l'immeuble, sans que France Télévisions soit en capacité d'avoir la maîtrise sur l'hygiène des lieux.

Les conditions sont réunies pour de potentielles difficultés au quotidien pour l'équipe sur place.

Après avoir exprimé ces fortes réserves, les élus prennent acte du projet présenté.

**Adopté à l'unanimité des 24 votants
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

Paris, le 16 avril 2025